L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: No 12 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 3 JUILLET 1887.

## La pièce de vin.

Mariés seulement depuis quinze mois et installés dans une maison neuve, au second, presqu'à l'angle de la rue d'Angoulême et de l'avenue Parmentier, M. et Mme Soyel sont très considérés dans le quartier.

Le mari part le matin, vers sept heures un quart, sept heures et demie au plus tard, pour se rendre à sa maison de commerce, où l'on sait (tout se sait), qu'il gagne 250 francs par mois. Cependant, c'est un excellent employé; ses patrons, MM. Prun et Niglant, l'ont en grande estime. Lorsqu'il pleut, il prend l'omnibus, mais, quand il fait beau, il va à pied gaillardement, brossé, le linge propre, au cou un foulard noué avec amour par la gentille Mme Soyel, qui, quelque temps qu'il fasse, se met à la fenêtre et le suit des yeux, jusqu'au tournant de la rue.

Les voisins ont remarqué que M. Soyel ne manquait jamais de se retourner à cet instant et d'envoyer, avec sa canne, un dernier salut à la tête blonde, qui, seulement alors, se décide à disparaître pour quelques instants.

A huit heures, on la revoit, ébouriffée, affairée, poussiéreuse. La jeune femme fait son ménage, grimpe sur une chaise, secoue ses rideaux, frotte ses vitres, essuie ses meubles qu'elle apporte un à un sur le balcon, qui, lui-même, vers dix heures, arrosé, purifié, est recouvert d'un store à raies rouges et grises. C'est le moment où elle descend faire ses commissions. Gentille comme un cœur dans son petit peignoir simple, elle donne l'impression d'un oiseau au plumage bien lissé; son sourire est si doux, sa voix si conciliante que la rude fruitière du coin lui laisse, sans marchander, une botte d'asperges qu'elle vient de refuser au même prix à une autre cliente.

Les gens inoccupés, ennuyés, désœuvrés, seraient bien surpris d'entendre cette petite femme se plaindre que les journées, trop courtes, ne lui permettent pas de travailler à la confection d'une robe qu'elle a entreprise il y a plus d'un mois.

—Vois-tu, dit-elle à son mari, lorsqu'ils sont à table et qu'elle le regarde savourer son plat favori, vois-tu, si nous avions une bonne, ce serait une économie. Je pourrais faire mes costumes, mes manteaux, mon linge, tout enfin. Tu sais que je suis adroite! Mais, hélas! ce n'est pas avec 250 francs par mois que tu gagnes que nous pouvons nous payer ce luxe-là! C'est comme pour le vin.... Nous achetons horriblement cher au litre une piquette qui nous brûle l'estomac. Avec 120 francs et 50 francs d'entrée, nous aurions une pièce de vrai vin naturel, excellent! Enfin, ces messieurs t'augmenteront peut-être un jour!...

M. Soyel sourit: il regarde sa femme avec une tendresse mélangée de joie triomphante. C'est qu'il a une nouvelle à lui annoncer, et que, sur ces deux désirs qu'elle vient d'exprimer, il va pouvoir en réaliser un, le plus coûteux! Cependant, il attend que le couvert soit enlevé, la nappe serrée, la cuisine en ordre; c'est seulement lorsqu'il voit Marguerite préparer sa corbeille à ouvrage et se disposer à coudre près de lui, que, prenant ses petites mains rougies entre les siennes, il lui dit:

—Ma chérie, ce matin, M. Prun m'a fait demander, et, après beaucoup de compliments, il m'a annoncé qu'à partir du 5 de ce mois-ci, j'étais augmenté de 50 francs. Tu peux donc, si tu le veux, t'occuper d'avoir une bonne. Quant au vin nous verrons un peu plus tard.

Quelle joie! Mme Soyel saute au cou de son mari! Elle va donc pouvoir finir cette fameuse robe, et se faire un gentil manteau. Il y a justement "aux Travailleurs" une étoffe brochée toute soie à 2 fr. 90! C'est pour rien! mais non, il faut être raisonnable; elle portera encore cette année son manteau d'il y a deux ans, et gardera cet argent pour la pièce de vin. M. Soyel embrasse sa femme; je vous prie de croire que l'on est bien heureux, ce soir-là, dans le petit appartement de l'avenue Parmentier!

Le lendemain, en descendant faire son marché:

—Vous ne connaissez pas une bonne? demanda Mme Soyel à tous ses fournisseurs, une bonne très fidèle, très propre, une femme de confiance, enfin?

—Est-ce pour vous, Mme Soyel?

—Oui, mon mari vient d'être augmenté. Alors, vous comprenez....

—Bien sûr. Je ne connais personne, malheureusement, et, de recommander quelqu'un, c'est bien vétilleux!

—Sans doute; il faudrait trouver par connaissance.

Mais, une semaine s'étant écoulée sans résultat, Mme Soyel s'impatienta, et malgré les terrifiantes histoires de sa bouchère sur les "coquines" des bureaux de placement, elle prit le parti de s'adresser à une des agences situées non loin du boulevard Voltaire.

—Vous avez de la chance, lui dit une énorme dame, lorsque timidement elle lui eut exposé l'objet de sa visite; j'ai justement ce qu'il vous faut: une fille de la campagne, qui arriva ce matin même, et qui a un très bon certificat du maire de son village. Elle n'a jamais servi, mais elle n'est pas exigeante: elle demande 25 francs par mois.

Et, d'une voix aiguë, la grosse dame cria:

—Caroline!

Aussitôt parut une jeune femme, vêtue de noir. Sa figure triste et douce plut tout de suite à Mme Soyel qui lui demanda ce qu'elle savait faire.

—Un peu de cuisine, laver, repasser, un peu coudre, très peu; cependant, avec un modèle, elle pouvait faire des petites robes d'enfant....

—Je n'ai pas d'enfant, reprit Mme Soyel, avec un léger serrement de cœur, vous n'aurez à servir que mon mari et moi. Etes-vous libre immédiatement?

—Oui, madame.

—En ce cas, venez le plus tôt possible, et, lui glissant une pièce dans la main, Mme Soyel, retourna chez elle, non sans avoir averti la bouchère en passant qu'elle venait d'arrêter une bonne qui paraissait devoir être "une perle."

Le plus fort, c'est qu'en effet, cette servante, prise ainsi au petit bonheur, était, à la mieux connaître, une sorte de perfection!

Active, douce, économe, fidèle, on lui cherchait en vain un défaut; ses maîtres en peu de temps en raffolèrent. Avec cette affectueuse simplicité des bourgeois parisiens, ils l'emmenaient avec eux, au théâtre, à la campagne, ne songeant pas à prendre un plaisir, dont elle n'aurait pas profité. Et pourtant, quelquefois, Caroline était triste, songeuse, préoccupée....

—Avez-vous quelque chagrin, ma fille? demandait Mme Soyel.

—Non, madame.

—Mais vous avez pleuré?

—Madame se trompe.

Madame Soyel n'insistait pas, mais elle sentait bien que sa bonne lui dissimulait une souffrance, et cela la peinait de la voir près d'elle avec une douleur qu'elle ne voulait pas confier. Pourtant, elle-même n'avait rien de caché pour Caroline; lorsqu'un ennui, une joie, un événement quelconque survenaient, la bonne en était toujours instruite; c'est ce qui arrive forcément dans ces petits ménages, où deux femmes vivent ensemble de longues journées de travail. Ainsi, plus d'une fois, Mme Soyel avait avoué à Caroline son désir de faire venir une pièce de vin.

—Voyez-vous, disait-elle sans fausse honte, c'est l'entrée qui est ruineuse! Pour le payement du vin, on a trois mois, c'est-à-dire le temps de se retourner; mais 54 francs, là tout d'un coup, c'est affreux!

Elle soupirait; la bonne soupirait aussi, disant que c'était bien dommage, car elle s'entendait à la mise en bouteilles, et on n'aurait pas eu besoin de tonnelier.

A force de parler de cette pièce de vin, maîtresse et servante en vinrent à chercher le moyen "sans priver monsieur" d'économiser le prix de l'entrée. Ce fut à qui trouverait le moyen d'épargner, de rogner, sur les plus petites choses. Caroline aimait le café à midi; elle n'en prit plus. Madame détestait le pain rassis; elle en mangea. Elles confectionnèrent d'invraisemblables ragoûts, et eurent le beau courage de cuisiner de bons petits plats pour M. Soyel, plats auxquels elles ne touchaient pas. Enfin, un jour, Caroline, en époussetant la botte en carton qui renfermait les sous économisés avec tant de peine, s'écria joyeusement:

—Je crois que madame peut commander son vin; la botte est joliment lourde!

En effet, elle contenait 61 francs.

Le soir même, M. Soyel, de sa belle écriture d'employé, rédigea une lettre pour un propriétaire des environs de Bordeaux. Penchée sur son épaule, madame le regardait écrire, pendant que, par la porte entr'ouverte, on entendait la bonne laver la vaisselle.

—Tiens, dit monsieur, lorsqu'il eut cacheté et mis l'adresse; donne vite cette lettre à Caroline qu'elle la mette à la poste. Moi, je vais me coucher.

Madame Soyel se dirigea vers la cuisine; mais, arrivée sur le seuil, elle s'arrêta stupéfaite.

Etendue de tout son long, la figure couverte de son tablier, Caroline sanglotait éperdument; près d'elle, à terre, un papier commun, graisseux, couvert d'une grosse écriture naïve.

Madame Soyel essaya de relever sa bonne, mais celle-ci résistait, et se détournait chaque fois que sa maîtresse la prenait par le bras. Alors les regards de Mme Soyel tombèrent sur le papier et elle lut ceci:

"Madame, votre petite Ernestine est bien gentille; elle demande toujours des nouvelles de sa maman de Paris et ne parle plus de son papa écrasé, comme les premiers temps. Mais votre petit Victor a mal à la jambe. Le pharmacien m'a envoyé à un médecin qui m'a dit de lui mettre un appareil. J'ai retourné voir le pharmacien qui m'a dit que, comme c'est pour nous, il n'y gagnerait rien, et que ça ne coûterait que 60 francs. Madame, envoyez-moi donc 60 francs pour votre petit Victor, pour sa jambe qui deviendrait trop courte. Madame, je vous salue.

"FEMME RIBAUT."

Mme Soyel est atterrée.

Voilà donc pourquoi Caroline est triste; veuve, deux enfants, dont l'un est malade à présent. Pauvre femme! Comment faire pour la consoler? Tout à coup, l'enveloppe blanche qu'elle a déposée sur la table lui rappelle la botte en carton qui contient ses économies. Elle court la chercher, cette boîte, et pendant que, d'une main, elle verse l'argent sur la table de la cuisine, de l'autre main, elle jette au feu la commande au propriétaire de Bordeaux.

—Ne pleurez plus, Caroline; relevez-vous, voilà 61 francs pour votre petit Victor.

La pauvre femme abaissa son tablier: et montra son visage gonflé par les larmes.

—Oh! madame, l'argent de la pièce de vin! je ne veux pas!

—Et moi je veux! Prenez, je vous en prie!

A ce moment on entend la voix de M. Soyel qui s'impatiente tout seul dans la chambre conjugale....

Madame se hâte d'aller le retrouver.

—Tu sais, lui dit-elle en entrant, je n'ai pas envoyé la lettre.

—Ah! pourquoi?

—J'ai trouvé un autre emploi de cet argent.

—Pas possible!

—Oui, un meilleur; et lui ayant raconté ce qui venait de se passer: Bah! ajouta-t-elle, nous attendrons encore un peu la pièce de vin, et, grâce à nous, le petit Victor marchera droit.

—Je t'aime, répondit le mari en embrassant sa femme.

Ce soir-là encore, tout le monde fut bien heureux dans le petit appartement de l'avenue Parmentier.

J. MARNI.

---

M. Emmanuel Arène rappelle, dans la *République française*, cette plaisante histoire qui s'est passée, dit-il, à Marseille, il y a une dizaine d'années:

Un critique musical du nom de Finatel avait dit d'un baryton dont le nom m'échappe que ses *mi* bémols n'étaient pas de premier choix. Ce Pinatel était un petit gringalet, légèrement bossu; le baryton, un grand gaillard carré, musclé.

Un soir, au théâtre, Pinatel était tranquillement assis dans son fauteuil; le baryton s'avance vers lui et, d'un air féroce, lui pose la question préliminaire:

—Vous êtes M. Pinatel?

—Du tout, monsieur, répond l'autre; oh! pas du tout!

Et, confidentiellement, se penchant à l'oreille du baryton:

—Tenez, lui dit-il, le voilà, là, devant nous, à l'entrée....

Et il montrait du doigt un énorme voisin, grand, gros, formidable, terriblement moustachu.

—Vous en êtes sûr? dit le baryton.

—Oh! je le crois bien, cher monsieur! Je ne connais que lui. Hier soir encore, il a eu une affaire avec un spectateur: il a failli l'assommer....

—Ah! très bien! grommela le chanteur.

Et il fit une superbe sortie, pleine de dignité en même temps que de prudence.

---

Un chroniqueur du *Voltaire* s'emporte contre les tristes mœurs financières contemporaines. La philippique du Huron est sévère, mais elle est juste. Nous vivons dans le siècle de *la fraude*.

Le vol, partout le vol. Le vol sur la qualité, le vol sur la quantité, le vol sur la provenance, le vol impudent, audacieux, orgueilleux, triomphant. L'avoué qui dirige mon procès, l'avocat qui le plaide, l'huissier qui instrumente, le greffier qui m'enregistre m'étranglent au bas d'un état de frais sans mesure. L'agent de change, le notaire, le banquier m'écorchent vif.

Je ne puis ni aller, ni venir, ni bouger, ni respirer, ni manger, qu'il ne me faille payer. Mon domestique a de l'argent qu'il m'a pris, et il me le prête à 50 0/0. Mon voisin, qui se pique de probité, ne demande jamais plus de 30 0/0. Le vol, la tromperie, vous dis-je.

## Une visite à Alphonse Karr.

Après la cohue bruyante et bariolée de Marseille, on arrive de Toulon à Saint-Raphaël par une route embaumante de fleurs, toutes les gares sur le parcours étant décorées ou mieux revêtues de roses. Au fond du golfe de Fréjus, et près de la ville de ce nom, dont en passant on admire les ruines pittoresques, des maisonnettes blanches que domine une église nouvellement construite, un tas de petites villas qu'ombragent des palmiers et, au bord du flot bleu de la Méditerranée, un boulevard qui se continue bien au delà de la ville elle-même et est plus intimement joli que celui de la Corniche, tel est Saint-Raphaël.

En allant vers Cannes, plus loin que l'hôtel Beaurivage, grande construction moderne ennuyeuse, on trouve au ras de la route et presqu'invisible dans une haie de cactus, une petite porte en bois surélevée de trois marches de pierre; ni sonnette ni loquet; on pousse et on pénètre par un étroit sentier dans un fouillis de feuillages où de l'aubépine, des lilas, des roses, des accacias, des aloès, toute une flore merveilleuse sème des notes éclatantes de couleur; à peine a-t-on fait quelques pas dans cette forêt vierge en miniature, toute grisante de parfums, qu'on voit apparaître, au seuil d'une cabane dissimulée dans les arbres, un grand vieillard à barbe de fleuve, le corps robuste, vêtu d'un costume de matelot, la chemise bleue bouffante prise dans un pantalon de toile blanche: c'est Alphonse Karr.

* *

"J'ai la mer, mon jardin et ma plume;" dans sa cabane (il appelle ainsi sa maison), une grande pièce au plafond bas peinturluré de raies bleues et blanches, lui sert de cabinet de travail; on dirait une cabine de navire, d'autant que par la fenêtre, au rebord de laquelle s'accote l'auteur des *Guêpes* pour lire ou composer, on ne voit rien que la mer avec çà et là dans le bleu les taches blanches des voiles. Des accumulations de bouquins à même les tables et les fauteuils, aux murs de vieux portraits crayonnés jadis par Amaury Duval, des vues de Venise, des photographies de tableau de Hamon, des cadres d'autographe, des planches de botanique; par terre des paperasses, des coupures de gazettes, des numéros du *Moniteur universel*, où de temps à autre Alphonse Karr écrit encore..

"On ne fait pas passer souvent mes chroniques; j'en envoie une nouvelle quand la précédente a paru.... Vous comprenez, je devine bien ce que l'on dit: Le vieux, là-bas, il n'en a pas besoin, il ne réclamera pas.... Mettez-donc mon article, plutôt...." Au reste, il aurait le droit de se reposer, cet aieul chenu, mais la verdeur de sa santé a conservé celle de l'esprit, et aussi l'énergie des convictions: "Je suis bien forcé d'aller jusqu'à la politique, il y a des choses qui vous étoufferaient si on ne les disait pas...." Et alors, sans souci de son bateau qui se balance sous sa fenêtre, sans souci des rossignols qui chantent au milieu de ses roses, le pamphlétaire d'antan couvre de sa grande écriture ronde des feuillets qu'il cachette d'une guêpe et les envoie à Paris; l'*Esprit d'Alphonse Karr*, a-t-on appelé un volume qui en était un recueil.

* *

Cet homme d'esprit a été et est un remarquable jardinier; l'histoire est légendaire d'Alphonse Karr créant à Nice des exploitations de fleurs et faisant à la capitale des envois de bouquets de violettes; cette fantaisie de commerce lui coûta cher du reste, et aujourd'hui, s'il admet de briser la tige de ses fleurs, ce n'est que pour offrir des roses à la mignonne et gracieuse Parisienne de passage qui semble comme une petite fée à côté de ce vieux sylvain, heureux de sa visite.

Quand il est arrivé à Saint-Raphaël, il a choisi, à quelque distance de la ville actuelle, un terrain en pente où n'étaient que des vignes; il y creusa, découvrit des sources dont l'eau égaye maintenant de fraîcheur tout son jardin et où les oiseaux viennent boire, fit de multiples plantations, mit des variétés innombrables de roses, des champs de palmiers, des eucalyptus et aussi quantité de plantes aquatiques, jusqu'à des lotus d'Egypte. De place en place, des bancs sous de grands arbres forment de charmantes oasis d'où, entre les fleurs on aperçoit des coins bleus de Méditerranée.

Les sentiers sont à peine tracés et il faut écarter les branches pour passer; tout a l'air d'avoir poussé au hasard et ne semble pas entretenu, bien que soigné pourtant avec tendresse; des rigoles d'eau courante gazouillent dans l'herbe; c'est, de quelque côté qu'on se tourne, un adorable pêle-mêle de fleurs; cela sent bon, exquisement, et à la jeune femme qui s'extasie Alphonse Karr rappelle cette phrase de sainte Thérèse: "l'enfer, un endroit où l'on n'aime pas et où ça sent mauvais...."

* *

La Villa close mérite bien son nom, on y est isolé dans un calme paradisiaque; Alphonse Karr est l'inventeur de cette maxime: "On s'entend toujours avec ses voisins quand on n'en a pas;" il a choisi l'emplacement de sa cabane entre la mer, un torrent et la voie du chemin de fer, de façon à être, et pour toujours, absolument chez lui. Il n'est cependant pas seul: sa fille et ses trois enfants habitent à côté de lui, il prend ses repas en famille, et il est leur bon grand-père, aux petits: "Que voulez-vous? quand on songe qu'ils pleureront plus tard dans la vie, qu'ils auront des soucis, des peines, des douleurs, il faut bien se faire pardonner d'être la cause qu'ils soient au monde...." Avec eux il court la mer, va à la pêche; les petits sont d'enragés marins; et à ce propos

Ce vieil ermite blanc dans un fouillis de roses,

comme pourrait versifier Coppée, conta cette anecdote avec plaisir: L'aîné de ses petits-fils, douze ans, parti au large sur une simple planche, se perdait et lorsque avec sa barque il alla à sa recherche: "J'ai essayé de virer, je n'ai pas pu, mais il y a une terre là-bas..." C'était d'une île à trois lieues de là que l'enfant parlait, et le grand-papa était tout fier de l'intrépidité du môme.

* *

"J'ai écrit mes premiers vers en moyen, parce que je ne savais pas encore faire le fin...."; depuis ce temps lointain, les articles, les brochures, les livres se sont entassés, des plages ont été découvertes, des villes créées, des révolutions traversées (en 1852, il fallut se sauver et vite), et maintenant, dans sa cabane, au milieu de ses fleurs, de ses oiseaux, de ses enfants, comme un grand-père gâteau de tous ces petits êtres, Alphonse Karr continue d'exister, un peu mélancolique....

"Je ne comprends pas qu'on n'escamote pas les hivers chaque année en venant dans ce pays-ci. Quand on est jeune, on n'y pense pas, mais quand on est vieux, on n'est pas sûr du lendemain, on ne sait pas combien il y aura d'autres étés encore...." Aussi, il mène sa vie à Saint-Raphaël dans un été continuel, pas un jour de l'année sans roses!

Cette douce mélancolie songeuse qui par moments apparaît en ce vieillard robuste résulte de la retraite, de l'éloignement, des amis morts, des confrères disparus, et, mouillé de larmes en une émotion de reconnaissance, fut à nous sa phrase d'adieux:

"C'est bien de mettre la main au képi devant les vétérans! c'est bien de vous être souvenu que j'existais encore!"

MAURICE GUILLEMOT.

## Pavane et Menuet.

Paix là, paix là, noble assistance:
On n'entendrait pas Dieu tonner
J'ai beau chanter, j'ai beau sonner,
Ne veut-on point faire silence?
Savez-vous qui je suis? Ah! je gage que non!
Je m'en vais vous dire mon nom:
Je suis la pauvre *Belle danse*:
Entre vous, messieurs les François,
En quelque crédit autrefois,
Mais maintenant en décadence
Depuis qu'on introduit ces danses de sabbat.

Voilà en quels termes Scarron se plaignait de l'introduction de la contredanse dans les salons du dix-septième siècle, la pauvre *Belle danse* dont il prenait la défense allait disparaître pour faire place à la contredanse, importée d'Angleterre et qui a envahi non seulement les salons grands et petits de notre pays, mais aussi les bals en plein air des plus reculées de nos campagnes.

A ce désastre de nos danses nationales la bourrée seule paraît avoir survécu. L'Auvergne, en la conservant fidèlement, a résisté aux fluctuations de la mode; on a vu, récemment, avec quelle insistance les Auvergnats, à Paris, ont demandé au préfet de police de rétablir les bals musette; ils ont invoqué, à ce propos, un argument qui n'est pas sans valeur: "Nos danses sont chastes, monsieur le préfet," On en pourrait dire autant des autres danses françaises, le menuet, la pavane, la chacone, etc., en faveur desquelles, une révolution vient heureusement de s'accomplir cet hiver dans les salons parisiens, au détriment du quadrille banal, et aussi du cotillon qui a perdu tout droit à la défense des gens de goût depuis que ces fervents l'ont rendu encombrant et funambulesque.

Par bonheur, dans ce Paris qui adopte à tort et à travers toutes les idées, sérieuses et folles, vraies et fausses, il arrive toujours un moment où ce sens exquis et délicat qu'il a de certaines choses, et qu'on croyait émoussé à jamais, s'affine et se remet au service du bon goût. N'assistons-nous pas aujourd'hui à un retour marqué vers des traditions trop oubliées? Il semble qu'on en ait assez des arts d'importation, danse et autres; le Paris campagnard loge maintenant dans la maison à pignon et à tourelles, la vieille maison française, gaie, vivante, aux aspects variés, abandonnant ainsi le type anglais de l'arche de Noé, habitation sans physionomie et sans mouvement, de même que le Paris mondain remet en honneur les vieilles danses françaises, battues en brèche d'abord par la contredanse anglaise et définitivement remplacées depuis un demi-siècle par les polka, mazurka, varsoviana, etc., d'origine hongroise ou viennoise.

C'est, croyons-nous, chez Victor Hugo, il y a trois ans, qu'a eu lieu la première tentative de reconstitution du menuet et de la pavane. Le grand poète avait des scrupules sur l'éducation des enfants; il ne pouvait souffrir qu'on les accoutumât à user les uns envers les autres d'une trop grande familiarité. Les danses modernes n'étaient donc pas pour lui plaire, et, s'il permit à Georges et Jeanne Hugo de danser avec les enfants de M. Alphonse Daudet, ce fut à condition qu'ils danseraient un menuet, une pavane et une gavotte qui furent réglés par M. Raymond, de l'Opéra. C'était bien une idée de poète et d'artiste; les journaux en parlèrent; quelques mondaines s'en éprirent, Mme de Rute notamment, qui fit venir M. Balbiani, l'habile maître de ballet de l'Eden, et lui confia le soin de régler chez elle un menuet et une pavane qui furent dansés en costumes modernes, puis une gavotte et une bourrée que les danseurs exécutèrent travestis en paysans Louis XV.

Le succès obtenu par cette tentative donna aux organisateurs d'une fête au profit des écoles du 10e arrondissement l'idée de la renouveler en public. Ils rédigèrent un programme presque uniquement composé de ces intéressantes reconstitutions chorégraphiques et en confièrent l'exécution au corps de ballet de l'Eden, dont le succès fut très grand. L'idée faisait son chemin. Cet hiver, le menuet et la pavane furent dansés dans nombre de salons, chez l'ambassadeur du Mexique, chez la comtesse de Kessler, chez la comtesse de la Ferronnays, chez M. Arthur Legrand, l'ancien député, et tout récemment encore chez M. de Lesseps par ses enfants, habillés en mariés Louis XV.

A l'ambassade du Mexique, les danseuses avaient revêtu des costumes Louis XIII et Louis XV, car la reconstitution des danses ne va pas sans celle des costumes, qui ont été l'objet des recherches les plus passionnées. Des messieurs ont consulté des tableaux et des pastels du temps, des dames s'en sont tenues aux indications des tableaux de Jacquet; poudre et mouche, un doigt de rouge sur la joue, une rose dans les cheveux, la robe de satin Pompadour à petits bouquets et agrémentée par derrière de petits collets traînant avec la queue de la jupe. Quant aux danses, sept répétitions ont suffi pour en donner une connaissance suffisante aux danseurs et aux danseuses que les applaudissements d'un triple cercle de spectateurs et de spectatrices ont récompensés de leurs efforts.

M. et Mme de Lesseps ont fait danser le menuet et la pavane par leurs enfants habillés en mariés Louis XV; c'est un plaisir refusé à la plupart des parents, qui n'ont pas le bonheur de posséder une colonie aussi nombreuse de jeunes danseurs. Aussi quelques personnes se sont-elles bornées à donner à leurs invités le spectacle du menuet et de la pavane en faisant appel à des petites filles des écoles de danse des théâtres de Paris.

La reconstitution de ces anciennes danses présentait deux grosses difficultés: le rétablissement du costume, et la connaissance exacte des mouvements et des figures; les danseurs qui ne voulaient pas se procurer des travestissements compliqués et coûteux ont gardé l'habit noir: d'autres, plus ingénieux et plus logiques, ont cru sauver en partie le côté artistique de leur délicate entreprise en modifiant ainsi leur costume: ils remplaçaient le pantalon par la culotte et portaient le manteau vénitien, qui est à peu près indispensable pour la pavane, qu'autrefois les gentilshommes dansaient en arrondissant le bras sous la cape et en posant la main sur la garde de l'épée.

La pavane est, d'ailleurs, la danse dont les traditions étaient le plus complètement oubliées. Sur les conseils des maîtres de ballet, le menuet, dont les figures sont dessinées dans les anciens recueils des "maîtres à danser." a pu être rétabli assez aisément. La pavane, au contraire, est encore discutée, et les maîtres d'aujourd'hui ne sont pas d'accord entre eux pour lui restituer sa véritable physionomie. M. Mérante, de l'Opéra, croit, avec Brantôme, que "pavane" signifie se pavaner, faire le paon, tandis que certains de ses confrères se rallient à l'opinion d'autres étymologistes qui la font simplement venir de Padove—*padovana*. M. Mérante a dû se livrer à des recherches nombreuses et minutieuses afin de régler l'admirable pavane que le corps de ballet de l'Opéra danse dans *Patrie*, à la fête donnée chez le duc d'Albe. Il voulait retrouver les figures de la pavane authentique, mais ses efforts, comme ceux de MM. de [illegible] et de Lajarte, ont été infructueux. Il n'a recueilli qu'une indication, précieuse il est vrai, celle du tour donné par les dames à leur long manteau et par les cavaliers à leur petit manteau Henri II.

M. Mérante n'a osé reproduire que le "fromage" des danseuses, un nom étrange pour qualifier ce jeu innocent des jeunes filles en pension et auquel elles se livrent en tournant sur elles-mêmes de façon que leur jupe se gonfle en forme de ballon. Il a craint, non sans raison, que les cavaliers ne fussent un peu ridicules en faisant les paons avec leur court mantelet.

D'autres personnes qui ont essayé comme M. Mérante, de reconstituer exactement l'ancienne pavane, n'ont pas été plus heureuses que lui. Cela tient à ce que les maîtres de ballet qui ont laissé des divertissements réglés sur manuscrits ont fait usage de caractères chorégraphiques qui leur étaient propres et dont la signification est plus difficile à retrouver aujourd'hui que celle des hiéroglyphes de Rhamsès. De nos jours encore, chaque chorégraphe emploie des signes conventionnels qui lui sont particuliers. M. Mérante voudrait bien qu'on créât une Académie de maîtres de ballet, pour fixer définitivement les signes de la chorégraphie, comme on l'a fait pour la musique. On pourrait conserver ainsi tous les pas et toutes les figures des ballets existants.

C'est une idée que Louis XIV avait eue avant M. Mérante, en fondant l'Académie royale de danse, en 1661, Académie qui se composait de treize danseurs, s'assemblant une fois par mois pour délibérer des choses de leur art. Il semble en effet que leur premier souci devait être d'en fixer la représentation écrite. Ils n'y ont pas songé. Le moment est favorable pour reprendre l'idée du grand roi, car, si les tentatives faites cet hiver à Paris sont renouvelées en province, il serait en effet plus simple et moins coûteux, pour les personnes qui veulent danser le menuet ou la pavane, de faire venir de Paris une partition de ces danses qu'un maître de ballet.

L'expérience a en outre revélé que tous les menuets, gavottes ou pavanes écrits par les musiciens ne se prêtaient pas à l'exécution des danses. Certains n'ont pas toujours respecté le rythme et la forme. Jusqu'à présent les morceaux adoptés ont été une gavotte de B.-Godard, la pavane d'*Etienne Marcel*, de Saint-Saëns, et divers menuets des anciens auteurs. La bourrée exécutée chez Mme de Rute était celle de Rameau.

---

LA DÉFENSE DES PORTS FRANÇAIS.—On lit dans l'*Avenir Militaire*:

On connaît les résultats de la première série des grandes opérations auxquelles devaient prendre part l'escadre de l'amiral Peyron et la division de torpilleurs de l'amiral Brown. En présence de l'insuccès, constaté par les dernières manœuvres, le nouveau ministre de la marine a décidé que l'on renoncerait définitivement à la deuxième série des opérations projetées, et l'on annonce qu'il a été arrêté en principe que les torpilleurs seraient rendus à leur véritable rôle, celui de la défense des côtes. Des études vont être entreprises en vue de leur répartition sur le littoral de la France, ainsi que pour l'organisation des refuges destinés à abriter ces petits navires.

Nous espérons, d'ailleurs, que la question des torpilleurs et de leurs refuges ne fera pas oublier celle de nos grands ports militaires et de nos batteries de côte. Les décrets et circulaires du 4 décembre 1886, du 23 mars et du 22 avril 1887 ont réglé tout ce qui concerne l'organisation du commandement dans les places fortes du Nord, de l'Est, des Alpes et des Pyrénées, mais on n'a rien fait encore pour les places et batteries qui ressortissent à la défense du littoral. Les mesures de préparation que l'on a jugées nécessaires pour les unes ne sont pas moins indispensables pour les autres: elles le sont peut-être même davantage, en raison de la dualité du personnel qui doit coopérer à la défense de ce littoral: corps de la marine et troupes de l'armée de terre.

Il y a là, nous le savons, des conflits à prévoir, des difficultés d'attributions à résoudre, mais ce n'est pas une raison pour s'abstenir; bien au contraire, et nous voudrions que l'on profitât de cette question des torpilleurs et de leurs refuges pour régler, enfin, d'une manière pratique et définitive, tout ce qui a trait à l'organisation de la défense des côtes, tant sur la Manche et l'Océan que sur la Méditerranée. On s'inquiète beaucoup de l'éventualité de l'occupation par l'ennemi de quelques villages frontières dès le début des opérations; ne faut-il pas prévoir aussi le cas où une escadre viendrait insulter nos côtes et essayer d'incendier quelqu'une de nos cités maritimes?

---

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE A BORD DES NAVIRES.—La lumière électrique entre en grande pratique dans la marine française.

La batterie cuirassée *Le Furieux*, en construction dans le port de Cherbourg, vient d'être pourvue d'une importante installation d'éclairage électrique, comprenant deux projecteurs de 4000 carcels et environ 150 lampes à incandescence de 16 bougies, ces dernières réparties dans l'intérieur du bâtiment. Les feux de route et de position sont également pourvus de lampes à incandescence.

Le courant est fourni par une machine Gramme, actionnée par un moteur Brotherhood, laquelle alimente tous les foyers électriques. Il existe en outre une machine de combat avec un second moteur et une troisième dynamo de réserve.

Le ministre de la marine a prescrit une série d'expériences fort intéressantes, qui sont commencées depuis quelques jours à bord de l'escadre de la Méditerranée.

Il s'agit d'essayer l'emploi des projecteurs électriques dans les manœuvres de guerre. Par un simple déplacement du foyer, on éclaire à volonté un espace considérable ou bien on concentre toute l'intensité lumineuse sur un même point.

---

Deux aphorismes cueillis dans un album:

"Si l'on avait payé en entrant dans la vie, comme on redemanderait son argent en sortant!"

"En amour, on devient quelquefois un; en amitié, on reste toujours deux."

---

L'excellent Boireau a dîné chez un ami de collège.

Au dessert, l'amphitryon l'invite à tendre son verre.

—Voici, dit-il, une liqueur excellente, mais elle est très capiteuse, et je ne t'en donnerai qu'une larme.

—Entre nous, répond Boireau, je ne te cache pas que j'aimerais mieux un sanglot.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

Randall's Carriage Repository,
162 GRAVIER ST., NEW ORLEANS.
Carriages | Buggies | Harness
Bicycles | Tricycles | Velocipedes
RANDALL'S BABY CARRIAGES.
ONLY THE BEST. AT LOWEST PRICES.

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 196 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
27 RUE DECATUR.

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président,
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, B. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE JR.
GUS. PITOT,
J. W. HINCKS.
24 fév—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.
La plus grande Compagnie du Monde contre l'incendie.
Plus de $33,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.
Directeurs à la Nouvelle-Orléans:
J. F. SHEODER, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOESTE,
A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
LARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12nov.'86—1an—V&C.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouvelle Importation de
NATTES DE CHINE
sans joint et de qualité extra.
Toiles cirées, Linoleums et Corticin
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne,
TAPIS
Moquettes, Velours, Bruxelles et Ingrains, Nattes, Tapisseries, etc., à prix réduits.
3 avril—

Hôtels et Sources.

MILNEBURG.
WASHINGTON HOTEL,
A l'extrémité du Vieux Lac,
JOHN TRISCONI, Propriétaire,
Est ouvert pour la saison de 1887.
Des ordres pour dîners de pique-nique peuvent être laissés au Salon de Trisconi, coin des rues Canal et Decatur.
Le seul restaurant de premier ordre sur les bords du lac. Les meilleurs vins et les liqueurs les plus fines. Prix réduits. Excellentes cabines à bains, avec eau pure, non corrompue par les canaux d'égout et de desséchement. Très belle musique militaire tous les soirs, de 5 h. à 11 h., sous la direction du Prof. Schindler, chef d'orchestre du Grand Opéra pendant plusieurs années. Pour les départs du train, voir l'annonce du chemin de fer de Pontchartrain.
22juin—3m—sam et dim.

Pension à la Baie St-Louis.
Une famille particulière résidant à la Baie St-Louis,—en dehors du village de ce nom—est désireuse d'obtenir quelques pensionnaires pour la saison, à raison de trente à trente-cinq dollars par mois par personne. Pour les enfants et pour les domestiques, moitié prix.
Adresser toute communication aux initiales A. L. R., Baie St-Louis, Mississippi.
11 juin—1 mois

WEST END HOTEL.
Tenu par NOYS FRERES.
Restaurant de premier ordre, table, cave et service irréprochables. "Noys" sollicite la continuation du patronage de ses amis et du public en général; il s'efforcera de gagner à l'établissement du West End la vogue dont jouissait à juste titre celui du Fort Espagnol qu'il a dirigé pendant longues années.
3avril—3m—mar jeu dim

Hôtel des Pyrénées et Pension Française,
P. BALLADE.......Propriétaire.
A l'angle des rues Aliso et Alameda, Los Angeles, Californie.
Logement somptueux, table, cave, service irréprochables, prix modiques. Les Français descendant à cet hôtel y trouveront un excellent accueil.
9 juin—1m

Hôtel et Sources de Blount Springs, Ala.,
Situé à 33 milles au-dessus de Birmingham.
Cet établissement célèbre vient d'être acheté par les soussignés et sera ouvert le 1er Juin sous la direction de M. E. F. Dénéchaud, de la Nlle-Orléans. L'hôtel et les dépendances ont été complètement réparés et remeublés à neuf. Un médecin capable aura charge des bains minéraux dont les propriétés curatives pour les rhumatismes, maux d'estomac et fièvres intermittentes sont connues depuis nombre d'années. La table ne laissera rien à désirer et le service de l'hôtel sera de premier ordre. Pour termes et informations, s'adresser Blount Springs Co., Blount Springs, Ala., ou à l'Hôtel Dénéchaud, 64 rue Carondelet. The Blount Springs Co.
8mai—2m—Jeu.Dim.

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert jusqu'au 15 octobre.
1 mai—3m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS,
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Juillet 1887.
Liste de publication.

| | |
|---|---|
| Abadie François | Garlepied Edouard |
| Ancely Antoine ou Ancely | Gamuta Louis et Philippe |
| Antoine Charles pâtissier | Guenot Nicolas |
| Bastans Edouard | Langlois Barthelemy |
| Bally Jean Baptiste (2) | Laforgue Bertin |
| Boudon Pierre | Benoit Mme Irma |
| Boudigne Pierre | Léonard [illegible] |
| Bosser Sébastien | Loussia Louis |
| Brun Jean | Loubère |
| Charpentier Honoré (2) | Loubère Paul |
| Camors Jean et Antoine | Maurat Marcel Clément Pierre |
| Capdeville-Laborgue Dominique | Mautempe Jean |
| Daubons Jean Baptiste | Mangin Chas Ed. |
| Dedes François | Mangin L. Ant. |
| Dumas Ernest | Mittauer Antoine |
| Duret Louis | Miron Jean |
| Folleau Alexandre | Reinhart Alice Mlle |
| Freidrickeh de St-Gall | St Laurent Mme de |
| Garde Sylvain | Tempesti musicien |
| Gautier Paul | Vergnole Michel et Mme |
| Greffes François | Vergnole née Laurence Garlepied |

LETTRES.

| | |
|---|---|
| Arnould Stanislas charpentier | Delamalmaison Hde Mme |
| Bernugandie Philip | Jadeau Louis |
| Boissier Paul | Le Bricquir Pierre |
| Brohon Charles | Poisson Charles musicien |
| Desmarais Mme Louis | Noiret Henri opticien |

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1886.
Le Gérant,
P. DEPIERRE

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur les risques d'incendie | | $185,875 30 |
| Primes sur les risques de mer | | 6,577 07 |
| Primes sur les risques de rivières | | 4,703 65 |
| Total des primes | | $197,156 02 |
| Moins les primes non échues | | 54,874 00 |
| Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887 | | $142,282 02 |
| Pertes payées— | | |
| Sur risques d'incendie | $50,345 05 | |
| Sur risques maritimes | 3,073 46 | |
| Sur risques de rivières | 1,523 90 | |
| Taxes et dépenses, moins l'intérêt | 2,355 96 | |
| Réassurances et primes remboursées | 19,697 12 | 77,980 54 |
| Profits | | $64,301 48 |
| Moins 7½ 0/0 dividende payé | $45,000 | |
| Réserve pour les réclamations non ajustées | 15,000 | 60,000 00 |
| En plus | | 4,301 48 |

La Compagnie a l'actif suivant:

| | |
|---|---|
| Immeuble | $252,327 06 |
| Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres | 56,736 77 |
| Billets garantis par hypothèques et nantissements | 104,939 96 |
| Billets à recevoir | 54,724 51 |
| Primes en voie de recouvrement | 22,972 97 |
| Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette | 11,362 50 |
| Jugements sur les billets hypothécaires | 4,325 00 |
| Comptant en caisse | 35,772 25 |
| | $542,771 01 |

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire.
P. FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait et signé pardevant moi le 13me jour du mois de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:
D. A. Chaffraix, Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith, W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle, Jno B. Lallande,
Aristide Hopkins, D. Fatjo,
Paul Fourchy, U. Bassetti,
Alden McLellan.
14 juin—1m

Une Merveilleuse Histoire
RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "23 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.
"Messieurs. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins, sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la
Salsepareille d'Ayer.
Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons incessantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai employée depuis lors. Un changement ne tarda pas à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle dissout le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.
PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras Turcoman
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisseries et d'Etoffes pour Rideaux [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 33 rue du Camp.

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886:

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur risques d'incendie | | $ 99,705 12 |
| " " de rivières | | 3,399 55 |
| " " maritimes | | 3,427 30 |
| | | $106,532 57 |
| A ajouter primes non acquises pour 1885 | | 29,613 70 |
| | | $136,146 27 |
| A déduire: | | |
| Pertes d'incendie | $40,505 97 | |
| Pertes de rivières | 2,084 50 | |
| Pertes maritimes | 1,252 95 | |
| Réfaction | 10,071 41 | |
| Réassurances | 10,070 71 | |
| Primes remboursées | 6,302 79 | |
| Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt | 16,849 52 | |
| | | $87,137 85 |
| | | $49,008 42 |
| Réservé pour pertes non réglées | $3,431 56 | |
| Intérêt déclaré le 1er juillet 1886 | 7,307 [illegible] | |
| Intérêt et dividendes déclarés ici | 15,318 81 | |
| Réservé pour primes non acquises de 1886 | 22,950 92 | |
| | $49,008 42 | |

La Compagnie possède l'actif suivant:

| | | |
|---|---|---|
| Billets d'action | $4,918 22 | |
| Prêts sur nantissement et hypothèque | 162,742 22 | |
| Billets à arbre | 5,236 56 | |
| Propriétés foncières | 15,066 00 | |
| Argent comptant et argent en banque | 69,364 94 | |
| Primes en voie de collection | 39,465 98 | |
| Meubles de bureau divers | 4,448 52 | |
| | | $301,223 44 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital | $150,000 00 |
| Réserve pour pertes non estimées | 3,431 56 |
| Intérêt et dividendes | 24,943 53 |
| Réserve pour primes non acquises Fonds de réserve et surplus | 122,848 35 |
| | $301,223 44 |

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant août.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.
J. ALEXANDER, LEON BERTOLI,
H. H. BIERHORST, PHIL. BECK,
PETER BLAISE, P. EGAN,
H. ELLERMAN, JNO. FITZPATRICK,
C. T. GAUCHE, CHAS KEMARD,
A. H. ISAACSON, I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS, WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME, R. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN, JNO. EVERETT.
25 janv—Mar Jeu—1 mois

Quinzième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Teutonia
De la Nouvelle Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

| | | |
|---|---|---|
| Sur les risques d'incendie | | $147,961 53 |
| Sur les risques maritimes | | 14,025 64 |
| Sur les risques de rivières | | 13,829 57 |
| | | $175,816 74 |
| Primes non acquises pour 1885. | | 68 676 43 |
| | | $244,493 17 |
| A déduire: | | |
| Pertes payées sur les risques d'incendie | $61,594 63 | |
| Pertes payées sur les risques maritimes | 8,687 43 | |
| Pertes payées sur les risques de rivières | 8,395 34 | |
| Refaction et commission | 20,109 80 | |
| Réassurances | 29,176 01 | |
| Primes remboursées | 9,737 83 | |
| Dépenses d'agence | 1,138 27 | |
| Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt | 9,125 19 | 147,966 90 |
| | | $ 96,526 27 |
| Réserves pour primes non payées acquises 31 déc. 1886 | $60,536 55 | |
| Dix pour cent intérêt sur le capital pour l'année | 25,000 00 | |
| Réserves pour pertes non ajustées | 7,600 44 | |
| Surplus | 3,389 28 | $96,526 27 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Argent comptant | $ 42,701 48 |
| Bons des Etats Unis valeur du marché | 38,531 25 |
| Bons consolidés de la ville cours du marché | 129,903 50 |
| Autres valeurs et bons cours du marché | 11,450 00 |
| Prêts sur hypothèques | 78,291 66 |
| Propriétés foncières | 37,750 00 |
| Prêts sur valeurs collatérales | 56,990 00 |
| Billets à prime et billets à recevoir | 4,795 90 |
| Primes en cours de collection | 24,192 48 |
| Meubles de bureau | 1,000 00 |
| | $414,606 27 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital | $250,000 00 |
| Fonds de réserve | 80,000 00 |
| Réserves pour primes non acquises | 60,536 55 |
| Intérêt dividende non payé | 580 00 |
| Pertes non ajustées | 7,600 44 |
| Surplus | 3,389 28 |
| Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887 | 12,500 00 |
| | $414,606 27 |

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président,
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.
A. HERO, Jr., Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi-annuel de Cinq pour cent sur le fonds capital faisant dix pour cent pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.
H. BUDDIG, FRANK RODER,
THEO. BERCKSON, J. E. RENGSTORFF,
J. B. CAMORS, F. RICKERT,
M. FRANK, LOUIS RUCH,
R. FROTSCHER, A. G. RICKS,
F. FISHER, F. RICKERT Jr.,
H. R. GOGREVE, WM. B. SCHMIDT,
S. AYMAN, H. SCHULZE,
JULIUS KEIFFER, LOUIS SCHWARZ,
J. H. KELLER, J. G. SPOR,
C. H. MILLER, JAS J. SCHMIDT,
JOHN NELSON, HY. WELLMANN.
18 jan—1 m

---

FEUILLETON.

No 38 commencé le 18mai.

# LE SECRET
—DE—
# La Roche Noire.

—PAR—

PAUL SAUNIÈRE.

XLIII

DANS QUEL BUT GEORGES VOULAIT RÉGLER SES COMPTES AVEC LÉON DE MAILLERET.

(Suite.)

—Je la réclamerai peut-être de vous cette parole imprudente; mais permettez-moi d'achever.

Quand Diane fut promise à un autre, quand elle invoqua le secours de mon bras, je vins à vous encore. Je vous fis part des épouvantables soupçons que le marquis m'avait inspirés. Vous n'étiez pas loin de les partager, puisque vous n'exigiez qu'une preuve. Mais je ne pouvais pas vous la donner, moi. Ce fut le silence de mon père à vos questions embarrassantes qui vous ouvrit les yeux.

Pour moi, mon dévouement vous était acquis, dès qu'il s'agissait de disputer Diane au marquis de Mussidan. Aujourd'hui, plus que jamais, vous pouvez compter sur moi, car cette preuve que vous sollicitiez, je la possède.

—Est-il possible! s'écria Léon, qui bondit de son siège.

—Je la tiens, vous dis-je, vivante, indiscutable.

—Vous allez me la donner.

—Pas encore. Moi aussi, je respecterai le serment que mon père a prêté sur deux cadavres, et, dans trois jours seulement, si Pierre n'est pas revenu, je parlerai.

—Votre père est donc absent?

—Depuis une semaine il a disparu. En vain ai-je tenté de retrouver sa trace...

—Mais je puis vous y aider, offrit généreusement Léon. Parlez, disposez de moi.

—Merci, lui dit Georges pénétré, dans trois jours je vous rappellerai votre promesse, car vous n'oseriez pas concevoir quel doute hideux a surgi dans mon esprit!

—Quoi donc.

—C'est que le marquis de Mussidan pourrait bien avoir fait de mon père ce qu'il a fait du baron de la Roche Noire. Dans ce cas, vous m'aiderez à démasquer le coupable. Je vous dirai de quels moyens je dispose.

—Je n'ai douté qu'un instant de vous, Georges. Pardonnez-moi cette heure d'égarement.

—Je l'ai oublié déjà; mais veuillez répondre à une dernière question qui a son importance. Avez-vous toujours en votre possession les présents que le marquis destinait à votre sœur?

—Oui. Pourquoi?

—Alors, quoi qu'il arrive, entendez-vous? ne les renvoyez pas au marquis avant quatre jours.

—Cependant, après ce que vous venez de m'avouer....

—Il le faut, vous dis-je, car si vous vous dessaisissiez de ces valeurs, je perdrais l'arme la plus puissante que le ciel ait placée entre mes mains.

—J'y consens. Dès aujourd'hui je vous rends ma confiance. Ce que vous réclamez de moi, je le ferai.

A ces mots, avec une spontanéité toute juvénile, Léon tendit la main au jeune cavalier.

—J'y compte, répondit Georges. Maintenant, au plus pressé. Avant tout, délivrons Diane de la honte qui est suspendue sur son front.

Et il entraîna le gentilhomme.

XLIV

QUI MET TOUS LES PERSONNAGES EN CAMPAGNE.

Léon avait dit la vérité. Cette fois, comme par le passé, il s'abandonnait entièrement à la générosité de sa nature, il subissait à nouveau l'influence de Georges, et ne cherchait plus à se défendre contre la fascination réelle que le fils de Dravignac exerçait sur lui.

Il le suivit sans résistance, et chemin faisant, lui raconta de quelle façon il avait conduit Diane au couvent d'Orthez.

—Un instant la jeune fille avait douté de Georges, en ne le voyant pas répondre immédiatement à son appel. Quand son frère vint à elle et lui montra le billet qu'elle avait laissé tomber, elle se prit à rougir et à verser d'abondantes larmes.

—Oui, avoua-t-elle, en un moment de folle exaspération, je préfère tout, l'apparence du déshonneur même, au sort qui m'est réservé.

La répulsion qu'elle éprouvait pour le marquis était purement instinctive. Elle ne savait pas quels graves et odieux soupçons planaient sur lui.

Léon essaya de calmer Diane.

—Certes, lui dit-elle, si tu étais près de moi, je me serais adressée à toi avant tout autre, mais je craignais que tu ne vinsses pas à temps; l'époque fixée pour mon mariage approchait, cette horrible pensée égarait ma raison. Je voulus mourir, mais comment? Et puis que te dirai-je?..., à travers les pleurs qui s'échappaient de mes yeux, je me voyais jeune, belle, riche, aimée, je me disais que Dieu ne m'avait pas comblée de tant de biens pour me condamner au malheur, pour mourir à dix-huit ans, et.... je n'eus pas le courage d'accomplir ma funeste résolution. C'est alors que me voyant seule, éperdue, je me confiai à la loyauté de M. Davrignac.

—Mais, lui fit observer Léon, tu ne savais donc plus ce que tu faisais?

—Je ne savais rien, sinon que j'échappais au marquis de Mussidan.

—Mais ce Georges dont tu invoquais l'appui, tu n'ignorais pas qu'il t'aimait, puisqu'il en avait fait l'aveu à notre père devant toi, devant moi. Espérais-tu donc l'épouser? Pouvais-tu croire que le comte ou moi consentirions jamais à ce mariage?

—Non, je n'espérais plus rien. C'est précisément pour cela que je me suis souvenue que Georges m'avait sauvée deux fois de la mort, qu'il t'avait sauvé toi-même. J'étais sûre qu'il m'arracherait une troisième fois au sort qui m'était réservé.

—Eh bien! tu ne t'es pas trompée, mais Georges te respecte trop pour recourir à la violence. Il m'a tout dit, m'a remis la lettre, et se fie à moi du soin de te protéger.

—Est-ce bien vrai? demanda Diane.

—Je le lui ai promis. Me crois-tu capable de manquer à ma parole?

—Je ne te ferai pas cette injure.

—Alors laisse-moi toute latitude. Réveillons l'attention ni de mon père, ni du marquis, et quand il en sera temps.

—Merci, frère, dit la jeune fille, dont le visage s'illumina d'une lueur d'espoir.

Le jour même, Léon de Mailleret se mit en campagne.

Il se rappela qu'une cousine germaine du comte était supérieure du couvent des Visitandines à Orthez. Il alla la trouver, ne lui cacha rien de ce qui se passait, et lui fit comprendre que M. de Mailleret, lui-même, lui saurait gré plus tard de s'être opposée à sa volonté.

La brave dame se laissa attendrir par l'infortune de Diane, par la chaleureuse éloquence de Léon, et promit non seulement de recevoir la jeune fille, mais de la garder et de la défendre contre son père, contre le cardinal, contre le roi.

Bien que les bâtiments dont le couvent se composait fussent très anciens, la congrégation qui l'habitait était de formation récente.

Fondé par François de Sales en 1616, l'ordre des Visitandines s'était propagé avec une extrême rapidité. Ce n'était, dans le principe, qu'un asile ouvert aux veuves et aux femmes malades, et celles qui en faisaient partie prononçaient de simples vœux. Mais, dans la suite, l'ordre fonda des communautés, dont les religieuses furent dispensées des jeûnes rigoureux et des offices nocturnes. C'est ce qui contribua sans doute à son développement rapide.

Le couvent d'Orthez n'existait que depuis douze ans, mais il avait été acheté par la congrégation nouvelle avec tous ses "droits et apanages", parmi lesquels figurait le droit d'asile, concédé par chartes spéciales au terrain que recouvraient les bâtiments.

La grande difficulté était donc d'obtenir de l'abbesse qu'elle voulût bien accueillir Diane. Or, du moment où elle y avait consenti, Léon était rassuré.

Pour peu que la supérieure tînt de son parent, le comte de Mailleret, elle devait être pourvue d'une dose d'entêtement suffisante pour résister hardiment à tout ordre qui n'émanerait pas du pape en personne.

Restait donc à enlever Diane, sans exciter les soupçons.

Léon conseilla si bien la jeune fille que, jusqu'à la dernière heure, nul ne devina le complot qu'ils avaient ourdi.

La veille de son mariage, le marquis était venu, comme à l'ordinaire, faire sa cour à sa fiancée. Il l'avait trouvée en excellentes dispositions. Jamais Diane ne s'était montrée si joyeuse.

M. de Massidan put donc croire, en se retirant, que Jérôme avait eu raison quand il lui disait que "cela se passerait."

La jeune fille regagna sa chambre après avoir reçu le baiser paternel.

Quand tout le monde fut endormi, Léon vint la prendre, lui fit traverser la maison silencieuse, et la conduisit au dehors.

Après avoir longé deux ou trois rues désertes, il la fit monter dans un carrosse qu'il s'était procuré, le cocher fouetta ses chevaux, et le lourd véhicule s'élança sur la route d'Orthes avec une rapidité vertigineuse.

Afin de déjouer les recherches, Léon n'avait pas voulu que le carrosse l'attendît à la porte de sa maison.

Quand il eut mis Diane en sûreté, il revint à Saint-Jean-de-Luz avec un attelage tout frais, rentra chez lui, et regagna sa chambre sans rencontrer âme qui vive.

On sait quelle stupéfaction éprouvèrent le comte et le marquis, lorsqu'ils s'aperçurent le matin de cette singulière disparition.

Tout d'abord, MM. de Mailleret et de Mussidan s'imaginèrent que Georges seul était coupable de cet enlèvement; mais quand ils eurent acquis la preuve du contraire, ils devinrent sérieusement inquiets et s'informèrent de tous côtés.

Or, Léon n'avait pas tout prévu.

Le comte retrouva le voiturier qui avait loué son carosse et disposé les relais, et apprit de sa bouche que dans la nuit du 9 au 10 août, un gentilhomme avec une jeune fille étaient allés à Orthez, qu'ils s'étaient arrêtés à la porte du couvent des Visitandines, et que le gentilhomme était revenu seul.

Fort intrigué, mais désormais tranquille sur le sort de Diane, le comte se persuada qu'il lui suffirait d'aller réclamer sa fille pour l'obtenir, la ramener et la rendre au marquis de Mussidan, qui sourit au récit de ce qu'il appelait "une escapade de jeune fille."

Ils étaient partis le jour même.

Léon ignorait par quel moyen son père avait éventé sa piste, mais, moins que jamais, il voulait que sa sœur retombât au pouvoir du marquis.

Voilà pourquoi il était venu trouver Georges.

Les deux jeunes gens se rendirent directement chez le cardinal, et furent introduits auprès de lui sans difficulté.

Mazarin parut quelque peu surpris de les voir ensemble, et remarqua leur contenance embarrassée.

—Monseigneur, commença Georges, vous m'avez offert et promis tant de choses que cela m'encourage, en raison des légers services que je vous ai rendus, à vous demander une grâce, la première, la seule, je l'espère, que je sollicite jamais de votre bonté.

—Je vous écoute, dit le cardinal. Cette grâce concerne-t-elle également monsieur de Mailleret?

—Sinon lui, quelqu'un de sa famille, oui, monseigneur.

—Sa sœur, peut-être, sourit le premier ministre.

—Votre Eminence a deviné juste. Il s'agit de mademoiselle de Mailleret. Elle devait épouser le marquis de Mussidan, mais elle a préféré le cloître à cette union, elle a réclamé le secours de son frère, et s'est réfugiée, sous sa protection, dans le couvent des Visitandines à Orthez.

—Ah! vous saviez cela, monsieur Davrignac? fit le cardinal d'un ton sévère.

—Je l'ignorais encore il y a une heure, j'en prends à témoin le vicomte, répondit Georges.

—C'est moi qui viens de lui apprendre, affirma Léon.

—A la bonne heure! dit Mazarin.

Georges comprit quelle pensée venait de traverser l'esprit du cardinal. Il croyait que le jeune cavalier l'avait trompé, quand il avait affirmé devant lui au comte qu'il n'était ni l'auteur ni le complice de cet enlèvement. Or, Mazarin s'était porté garant de sa parole, il ne voulait pas être pris pour dupe.

Aussi son front se dérida quand le vicomte de Mailleret appuya de son témoignage la déclaration de Georges.

—Eh? demanda-t-il, qu'attendez-vous de moi?

—Le comte et le marquis ont découvert la retraite de Diane et sont partis ce matin pour la chercher....

—Que puis-je faire à cela? interrogea le cardinal. Le comte ramènera sa fille....

—Je ne crois pas, monseigneur.

—Pourquoi?

—Parce que l'abbesse invoquera le droit d'asile et refusera de la lui rendre.

—L'abbesse aura tort, le droit d'asile est aboli depuis 1559 dans tout le royaume de France.

—Je le sais, monseigneur. Aussi le comte ne manquera-t-il pas de venir implorer votre appui.

—Et il aura raison, approuva Mazarin.

—Justement, répondit Georges, je désirerais qu'il eût tort.... au moins pour quelques jours.... c'est la grâce que je venais solliciter de votre bienveillance.

—Je comprends. Léon de Mailleret est-il du même avis que vous?

—Oui, monseigneur, affirma l'officier.

—Pendant combien de temps désirez-vous que le comte ait tort?

—Pendant le délai nécessaire pour vérifier les chartes du couvent, répondit Georges; cinq ou six jours au plus....

—Et, ce délai passé, que ferez-vous?

—Monseigneur le saura. J'espère même qu'il reconnaîtra que nous avons sagement agi.

—Alors qu'il soit fait selon votre désir.

—Votre Eminence daignera-t-elle écrire à l'abbesse, qu'instruite de ce qui se présente, elle la prie de garder la recluse jusqu'à ce qu'elle ait statué à ce sujet?

—Vous savez bien, monsieur Davrignac, que je ne puis vous refuser une si mince satisfaction.

A ces mots le cardinal frappa sur un timbre. Un de ses secrétaires se présenta. Il lui dicta une lettre dans le sens que Georges avait souhaité, la signa et la lui tendit.

—Vous me tiendrez au courant de cette affaire, messieurs, dit-il en les congédiant.

—Nous n'aurons garde d'y manquer, monseigneur, répondit Georges, en soulignant ses paroles.

Les deux jeunes gens se retirèrent.

—Qui de nous va porter cette missive à l'abbesse? demanda le gentilhomme.

—Ni vous ni moi, mon cher Léon. Il ne faut pas que votre père nous rencontre sur la route d'Orthez.

—Il est urgent cependant que cette lettre parte à l'instant.

—Aussi je vais de ce pas en charger Fil-à-Plomb.

—Je n'y avais pas songé! fit Léon, en se frappant le front.

Dix minutes après, Fil-à-Plomb galopait sur le chemin du couvent, muni des instructions les plus précises.

Penché sur l'encolure de son cheval, il dévorait l'espace. Il allait atteindre Orthez, quand il distingua deux cavaliers, suivis d'un laquais qui tenait en main une monture garnie d'une selle de femme.

Les deux cavaliers se rapprochèrent. Fil-à-Plomb reconnut le comte de Mailleret et le marquis du Mussidan.

Ce dernier le reconnut aussi, sans doute, car il s'arrêta et se mit en devoir de couper le passage au jeune valet.

Le comte l'avait imité.

—Halte-là! drôle, cria le marquis.

Fil-à-Plomb ralentit l'allure de son cheval.

—Où vas-tu? interrogea M. de Mussidan.

—Que vous importe?

—Il n'importe si bien que tu ne passeras pas avant de m'avoir répondu d'une manière satisfaisante.

—Si je veux, fit observer Fil-à-Plomb.

—Que tu veuilles ou non, coquin, tu répondras.

—Monsieur le marquis userait-il de violence envers un pauvre diable comme moi? s'écria le jeune valet avec une terreur parfaitement jouée.

—Oui, si tu m'y contrains, répliqua le marquis, convaincu que le laquais avait peur.

—Prenez garde, monseigneur! dit Fil-à-Plomb avec une extrême douceur. Vous savez que ce moyen n'a encore réussi ni à vous ni aux vôtres....

—Qu'est-ce à dire, faquin?

—Pas de chose, monseigneur, reprit Fil-à-Plomb en tirant de ses fontes une paire de pistolets. Souvenez-vous seulement que je vous ai promis que la troisième fois je ne vous manquerais pas. Or, si je sais bien compter, voilà la troisième fois que vous me barrez le chemin....

A ces mots, il ajusta lentement le marquis.

—Etes-vous fou? cria le comte, en s'élançant au-devant du coup.

—Alors, place! fit résolument Fil-à-Plomb.

—Venez, marquis, dit M. de Mailleret d'une voix impérieuse, nous n'avons que faire de savoir où va ce pauvre garçon. En route! nous perdons ici un temps précieux.

M. de Mussidan se rangea avec empressement.

Le messager piqua des deux et passa comme une flèche auprès des deux gentilshommes.

Le marquis se rapprocha du comte.

—J'ai idée que vous avez eu tort de ne pas arrêter ce faquin, lui dit-il.

—Bah! que peut contre nous ce malheureux?

—Il peut renouveler ce qu'il a déjà fait: déjouer tous nos projets.

(A continuer.)